

La Relance au secondaire en formation professionnelle

La situation d'emploi des personnes diplômées en 2011-2012

Le présent document a été réalisé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Direction de la préparation de l'enquête et de la collecte

Myriam Proulx

Jean-François Noël

Direction du traitement des données et de la rédaction

Ève-Marie Castonguay

Coordination et rédaction

Alain Carpentier

Collecte des données

Advanis Jolicoeur

Traitement des données

Alain Carpentier

Christian Tremblay

Collaboration

Aide financière aux études

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISSN 1923-5674 (en ligne)

ISBN 978-2-550-72865-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2015

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	3
DÉFINITIONS.....	17
ILLUSTRATION DU CALCUL DES INDICATEURS	19
FAITS SAILLANTS.....	20
ANALYSE GÉNÉRALE	22
ANNEXE	48

PRÉSENTATION

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle du secondaire environ neuf mois après l'obtention de leur diplôme. Elle comble ainsi un besoin d'information fiable et actualisée sur l'intégration au marché du travail des nouveaux titulaires d'un diplôme, et ce, aussi bien par programme, par secteur de formation et par région que pour l'ensemble du Québec.

Pour obtenir les résultats qui se rapportent aux personnes diplômées de la formation professionnelle du secondaire (diplôme d'études professionnelles [DEP] et attestation de spécialisation professionnelle [ASP]), l'ensemble des diplômés a été sollicité. Une enquête téléphonique a été menée du 20 juin au 26 novembre 2013 auprès des personnes qui ont obtenu un DEP (38 440 personnes) ou une ASP (2 490 personnes) au cours de l'année scolaire 2011-2012. Le taux de réponse général a été de 58,0 %.

Pour que les données recueillies soient valables pour chacun des programmes d'études, une attention particulière a été accordée à ceux comptant 30 personnes diplômées ou moins, soit 60 programmes sur les 196 retenus pour cette enquête.

L'information ainsi recueillie permet, par la combinaison d'une centaine de variables, d'apporter différents éclairages sur la situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel. Les types de données énumérés ci-dessous sont présentés pour l'ensemble du Québec ou selon différentes caractéristiques, telles que le sexe, le programme d'études, le secteur de formation et la région administrative :

- 1 - le nombre de personnes diplômées en 2011-2012 visées par l'enquête;
- 2 - le taux de réponse;
- 3 - l'insertion professionnelle des personnes diplômées au 31 mars 2013;
- 4 - des précisions sur les personnes diplômées occupant un emploi au 31 mars 2013;
- 5 - le taux de chômage au 31 mars 2013;
- 6 - l'insertion professionnelle des personnes diplômées au 1^{er} juin 2013;
- 7 - le taux de chômage au 1^{er} juin 2013.

Le présent rapport présente les principaux résultats de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* 2013. Des tableaux détaillés additionnels sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La liste de ces tableaux est présentée en annexe.

Le point de départ de l'enquête : le nombre de diplômes délivrés

La population initiale de la présente enquête est constituée des titulaires des diplômes délivrés au cours de l'année scolaire 2011-2012. Du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012, 53 012 diplômes ont été délivrés¹, soit 39 773 diplômes d'études professionnelles (DEP) et 9 290 attestations de spécialisation professionnelle (ASP).

La population a été constituée à partir des données disponibles dans l'entrepôt de données du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le nombre de personnes à interroger

Les 49 063 diplômes considérés pour l'enquête ont été délivrés à 47 394 personnes. En effet, 1 672 personnes ont reçu plus d'un diplôme au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Pour alléger la tâche de la répondante ou du répondant et pour assurer la qualité des réponses, les personnes qui ont obtenu plus d'un diplôme n'ont été interrogées que par rapport à un seul. Le choix de celui-ci a été effectué de la façon suivante : le diplôme de niveau plus élevé était retenu (ASP > DEP); pour des diplômes du même type, le plus récent était retenu; pour des diplômes du même type et délivrés à la même date, celui qui correspondait à la dernière activité de formation était retenu.

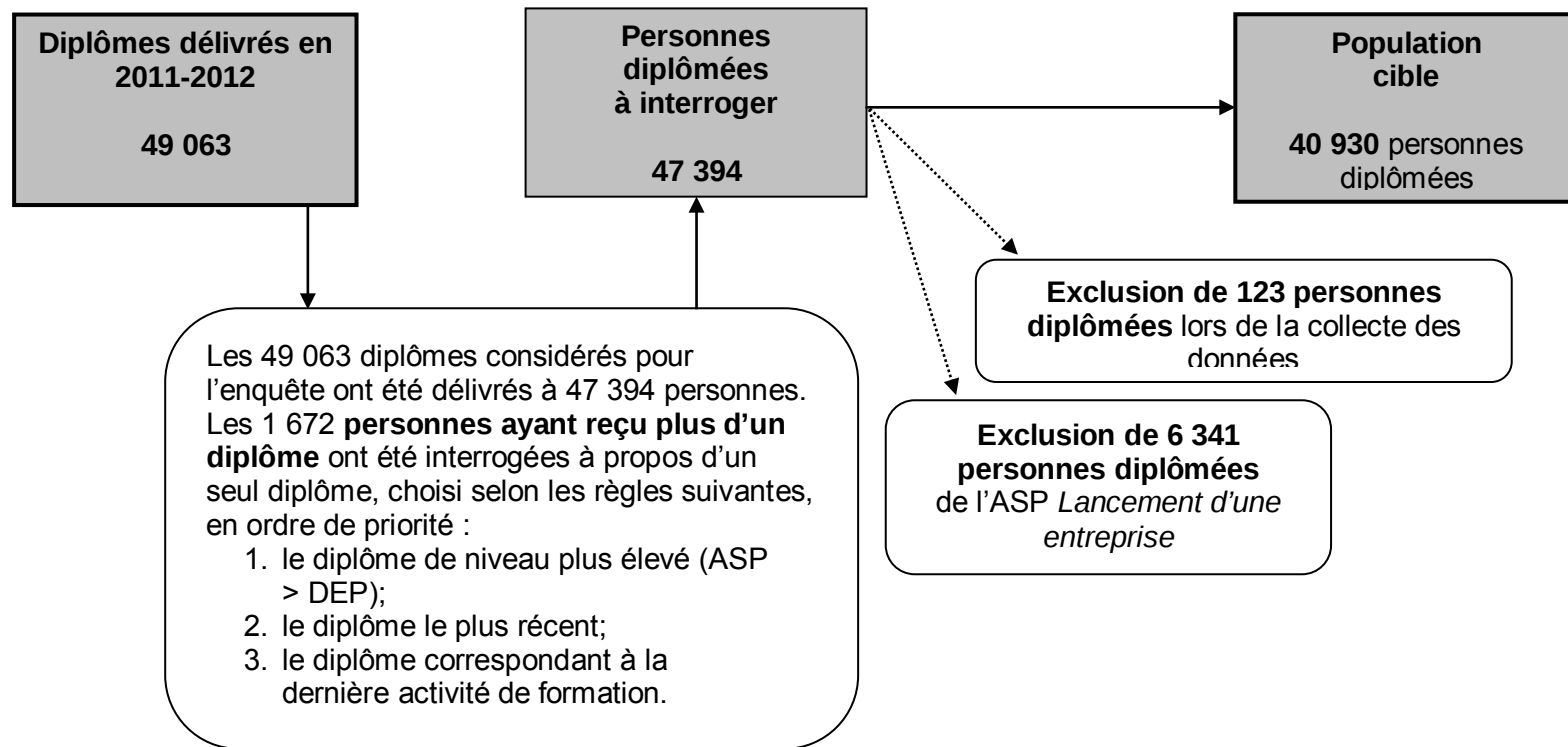
La population cible

Lors de la collecte des données, parmi les 47 394 personnes qui devaient être interrogées, 123 diplômés ont été exclus de la population à l'étude. Il s'agit essentiellement de personnes non admissibles (qui résident à l'extérieur du Québec ou qui déclarent ne pas être titulaires du diplôme dont il est question) et de décès.

¹ L'extraction des données a été effectuée le 13 avril 2013.

Le nombre de diplômés visés par l'enquête, la population cible, est donc de 47 271, soit 38 440 personnes titulaires d'un DEP et 8 831 personnes titulaires d'une ASP, dont 6 341 ont obtenu une ASP du programme *Lancement d'une entreprise* (codes de programme 5264 et 5764). Les résultats qui concernent les personnes diplômées de ce programme sont traités séparément.

Schéma du processus de constitution de la population cible des personnes diplômées à partir de l'univers des diplômes et de celui des titulaires de ces diplômes²

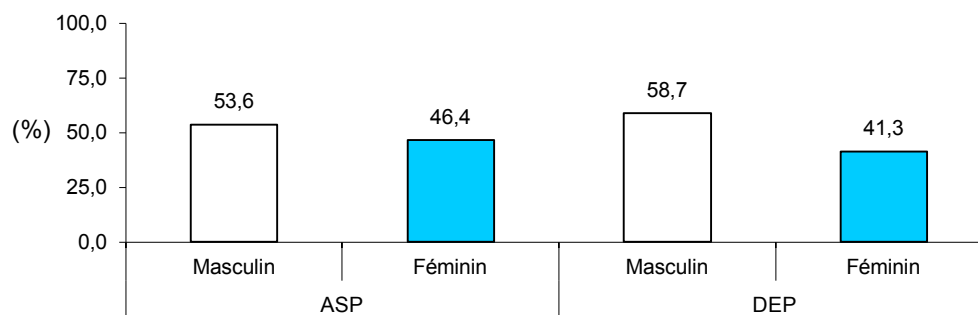


² Pour l'enquête de 2013, aucune exclusion n'a été faite sur la base qu'une personne diplômée n'aurait pas été inscrite à au moins une activité rattachée à une filière de la formation professionnelle au cours des trois années qui précèdent l'obtention du DEP ou de l'ASP.

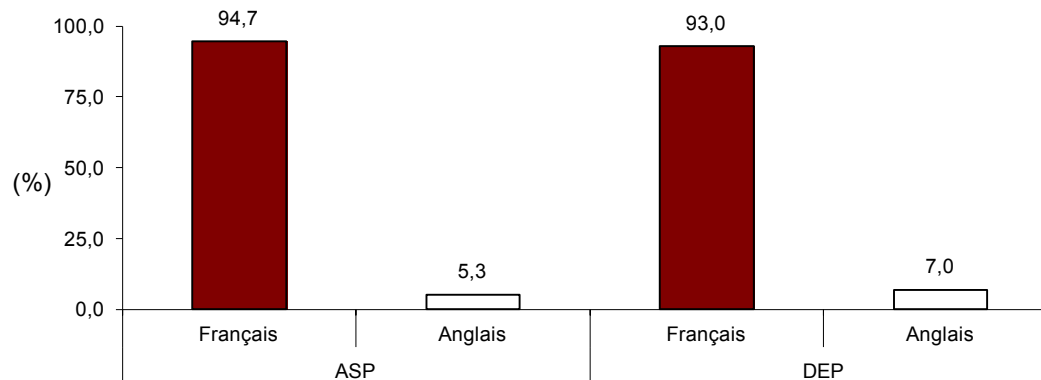
Quelques caractéristiques de la population cible

La répartition des 40 930 personnes diplômées de la formation professionnelle auxquelles s'intéresse l'enquête est la suivante : 38 440 titulaires d'un DEP et 2 490 titulaires d'une ASP (excluant le programme *Lancement d'une entreprise*). Les proportions d'hommes et de femmes de cette population sont présentées dans le graphique 1. La répartition des diplômés selon la langue d'enseignement est illustrée par le graphique 2.

Graphique 1 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon le sexe

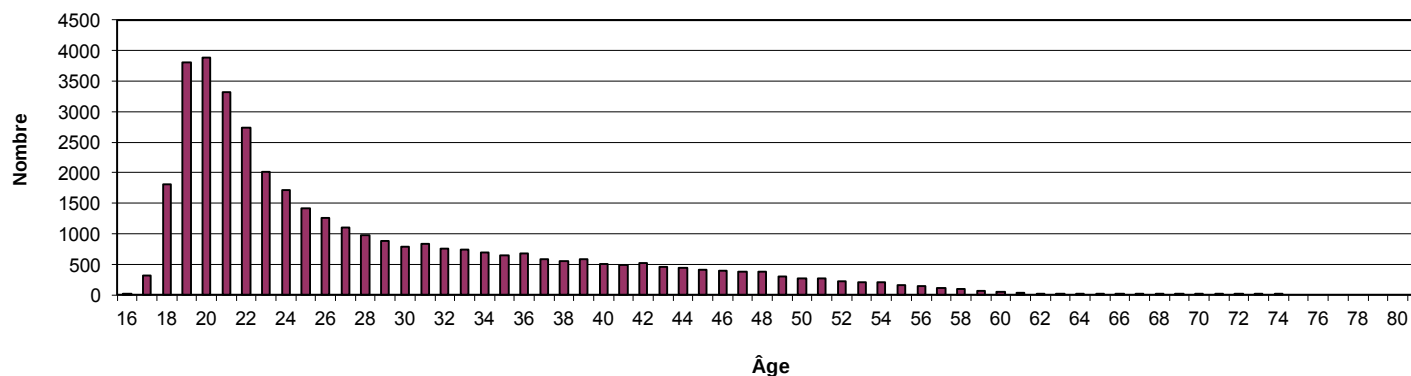


Graphique 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon la langue d'enseignement

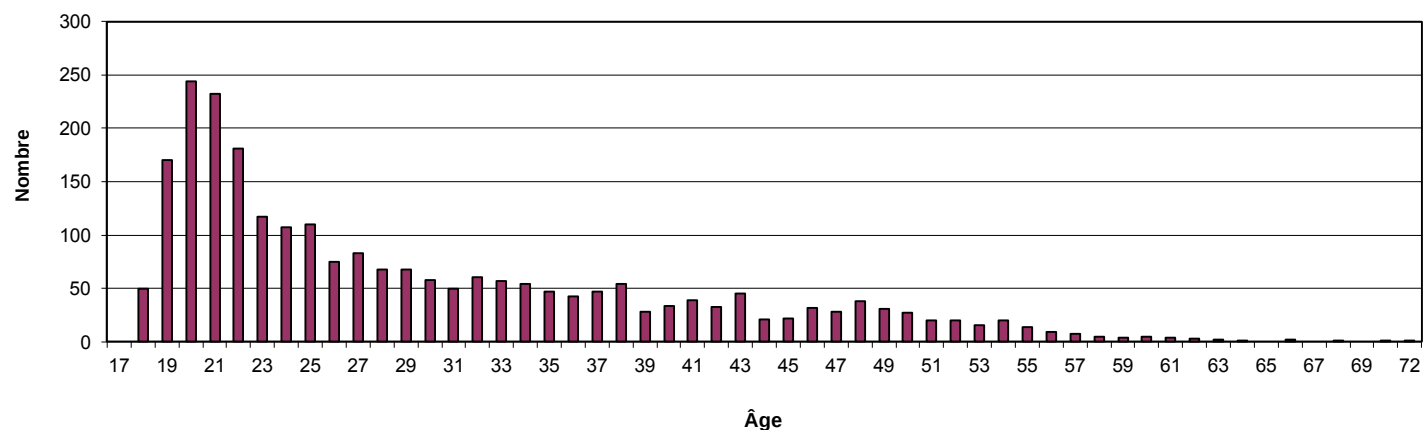


L'âge moyen des titulaires d'un DEP était de 28,3 ans au 1^{er} juillet 2012. Il était de 29,8 ans chez les titulaires d'une ASP (excluant le programme *Lancement d'une entreprise*). La répartition des titulaires en fonction de leur âge est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2.

Graphique 3.1 : Répartition des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en 2011-2012 en fonction de l'âge (âge moyen : 28,3 ans)



Graphique 3.2 : Répartition des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle en 2011-2012 en fonction de l'âge (âge moyen : 29,8 ans)



Le tableau suivant présente la répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire visées par l'enquête selon les régions administratives du Québec.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2013*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Région administrative	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle	Personnes diplômées visées par l'enquête	(%)
Bas-Saint-Laurent (01)	961	61	1 022	2,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 779	141	1 920	4,7
Capitale-Nationale (03)	5 126	367	5 493	13,4
Mauricie (04)	1 561	206	1 767	4,3
Estrie (05)	1 349	95	1 444	3,5
Montréal (06)	9 780	645	10 425	25,5
Outaouais (07)	1 089	38	1 127	2,8
Abitibi-Témiscamingue (08)	827	13	840	2,1
Côte-Nord (09)	617	0	617	1,5
Nord-du-Québec (10)	356	0	356	0,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	409	2	411	1,0
Chaudière-Appalaches (12)	1 830	203	2 033	5,0
Laval (13)	2 512	174	2 686	6,6
Lanaudière (14)	1 344	84	1 428	3,5
Laurentides (15)	3 036	84	3 120	7,6
Montérégie (16)	4 898	243	5 141	12,6
Centre-du-Québec (17)	966	134	1 100	2,7
Ensemble du Québec	38 440	2 490	40 930	100,0

Les personnes auxquelles s'intéresse l'enquête sont diplômés de 196 programmes qui se rattachent à 20 secteurs de formation. Le tableau suivant présente la répartition des personnes diplômées selon ces secteurs de formation.

RÉPARTITION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2013*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR SECTEUR DE FORMATION

Secteur de formation	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle	Personnes diplômées visées par l'enquête
Administration, commerce et informatique (01)	5 702	1 168	6 870
Agriculture et pêches (02)	825	28	853
Alimentation et tourisme (03)	2 719	299	3 018
Arts (04)	400	0	400
Bois et matériaux connexes (05)	427	0	427
Chimie et biologie (06)	45	0	45
Bâtiment et travaux publics (07)	6 503	94	6 597
Environnement et aménagement du territoire (08)	166	0	166
Électrotechnique (09)	2 684	0	2 684
Entretien d'équipement motorisé (10)	2 682	64	2 746
Fabrication mécanique (11)	1 017	252	1 269
Foresterie et papier (12)	263	0	263
Communications et documentation (13)	389	0	389
Mécanique d'entretien (14)	552	34	586
Mines et travaux de chantier (15)	1 556	0	1 556
Métallurgie (16)	1 375	193	1 568
Transport (17)	2 180	0	2 180
Cuir, textile et habillement (18)	93	0	93
Santé (19)	7 268	0	7 268
Soins esthétiques (21)	1 594	358	1 952
Ensemble du Québec	38 440	2 490	40 930

La division de la population recensée en strates (sous-groupes)

Pour assurer la représentativité des résultats de l'enquête, une classification de la population en 997 strates a été établie à l'intention de la firme de sondage qui a mené les entrevues téléphoniques. Le tableau croisé des 196 programmes d'études, des types de diplôme (ASP et DEP) et des 17 régions administratives a permis de constituer les sous-groupes de l'étude.

La collecte des données

La méthode retenue est l'entrevue téléphonique. Les entrevues ont été faites en français ou en anglais du 20 juin au 26 novembre 2013. L'enquête téléphonique a été confiée à Advanis Jolicoeur, qui a programmé les questionnaires et les a testés auprès de 250 répondants. Les entrevues ont été menées au moyen d'un logiciel d'assistance à l'entrevue (*computer-assisted telephone interview* [CATI]). Les entrevues ont duré en moyenne huit minutes.

Les erreurs de saisie et les incohérences

Le questionnaire est conçu de façon à permettre de vérifier la cohérence de certaines réponses critiques. Les réponses saisies par les intervieweurs sont également validées à la fois par le logiciel CATI et par des travaux de vérification effectués au Ministère en cours d'enquête. Les risques d'erreurs de saisie sont ainsi réduits, et il est également possible d'assurer un travail uniforme et standardisé de la part des intervieweurs.

L'interprétation des questions par la personne interrogée

En général, le contrôle de la qualité au moyen de l'écoute en cours d'entrevue a permis de constater que les répondants ont bien compris les questions qui leur étaient posées. Dans l'ensemble, les réponses fournies étaient cohérentes et complètes.

Les résultats généraux de l'enquête

Le taux de réponse global est de 58,0 % (57,9 % au DEP et 59,0 % à l'ASP). Ce taux est calculé selon le rapport du nombre d'entrevues menées sur la taille globale de la population étudiée.

Les taux de collaboration varient entre 86,4 % et 90,7 % selon les régions administratives. Ce taux est calculé d'après le rapport du nombre d'entrevues menées sur le nombre de personnes visées par l'enquête avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau de la page suivante.

Les taux de réponse

Les taux de réponse obtenus pour l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle 2013* sont suffisamment élevés pour assurer la qualité des résultats en ce qui concerne les divers programmes d'études pour lesquels des résultats sont publiés. Le fait de ne publier que les résultats pour lesquels les taux de réponse minimaux sont atteints réduit les erreurs possibles occasionnées par la non-réponse des personnes visées par l'enquête. En effet, plus la non-réponse est élevée, plus il y a de risques que les réponses des répondants ne décrivent pas adéquatement la situation de l'ensemble de la population cible. Une comparaison sommaire entre les répondants et la population cible est présentée à la section suivante.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Région administrative	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B + C) (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	1 022	590	68	364	57,7	89,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 920	1 186	143	591	61,8	89,2
Capitale-Nationale (03)	5 493	3 275	437	1 781	59,6	88,2
Mauricie (04)	1 767	1 044	134	589	59,1	88,6
Estrie (05)	1 444	864	100	480	59,8	89,6
Montréal (06)	10 425	5 852	694	3 879	56,1	89,4
Outaouais (07)	1 127	626	87	414	55,5	87,8
Abitibi-Témiscamingue (08)	840	456	64	320	54,3	87,7
Côte-Nord (09)	617	328	50	239	53,2	86,8
Nord-du-Québec (10)	356	189	22	145	53,1	89,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	411	222	28	161	54,0	88,8
Chaudière-Appalaches (12)	2 033	1 285	173	575	63,2	88,1
Laval (13)	2 686	1 496	235	955	55,7	86,4
Lanaudière (14)	1 428	881	105	442	61,7	89,4
Laurentides (15)	3 120	1 784	226	1 110	57,2	88,8
Montréal (16)	5 141	2 962	426	1 753	57,6	87,4
Centre-du-Québec (17)	1 100	685	70	345	62,3	90,7
Ensemble du Québec	40 930	23 725	3 062	14 143	58,0	88,6

Comparaison sommaire entre les répondants et la population cible

Des 40 930 diplômées d'un DEP ou d'une ASP (excluant le programme *Lancement d'une entreprise*) en 2011-2012, 23 725 entrevues ont été réalisées (les répondants). Bien que le nombre d'entrevues menées soit considérable, certaines sous-populations peuvent être surreprésentées ou sous-représentées parmi les répondants lorsqu'elles sont comparées à leur poids dans la population. Les comparaisons, présentées distinctement pour les titulaires d'une ASP et ceux d'un DEP, visent à mettre en évidence ces écarts.

Quatre dimensions sont considérées : le sexe des titulaires, leur groupe d'âge, la langue du programme et la région administrative de l'établissement d'enseignement ayant accordé le diplôme. Le test de Student, ou test *t*, évalue la différence entre les pourcentages obtenus chez les répondants et les paramètres de la population pour vérifier si les écarts observés sont statistiquement significatifs.

La première comparaison porte sur le sexe des répondants. Le tableau suivant montre que les écarts entre les répondants et la population, selon le sexe des répondants, sont faibles et ne sont pas statistiquement significatifs (tests *t* non statistiquement significatifs).

Attestation de spécialisation professionnelle¹					Diplôme d'études professionnelles			
Sexe	Population	Répondants	Différence		Population	Répondants	Différence	
	(A)	(B)	(B-A)	test t	(C)	(D)	(D-C)	test t
Femmes	46,4 %	46,3 %	-0,1 %	-0,060	41,3 %	41,1 %	-0,2 %	-0,465
Hommes	53,6 %	53,7 %	0,1 %	0,060	58,7 %	58,9 %	0,2 %	0,465
	100,0 %	100,0 %			100,0 %	100,0 %		
	(N = 2 490)	(n = 1 468)			(N = 38 440)	(n = 22 257)		

¹ À l'exception du programme *Lancement d'une entreprise*

* = écart statistiquement significatif (p < 0,05)

Selon le groupe d'âge au 1^{er} juillet 2012, on observe des écarts statistiquement significatifs pour les titulaires d'un DEP. Il convient cependant de souligner que l'important nombre de répondants titulaires de ce diplôme (n = 22 257) fait en sorte qu'un écart peut être jugé statistiquement significatif tout en demeurant relativement petit. Par exemple, l'écart entre le pourcentage de la population des 40 à 44 ans qui sont titulaires d'un DEP et celui des répondants titulaires du même diplôme est de 0,3 point de pourcentage; cet écart, même s'il est petit, est statistiquement significatif. Quant à la comparaison selon le groupe d'âge dans la population et chez les répondants titulaires d'un DEP, on constate que les plus âgés (35 ans et plus) ont tendance à être surreprésentés chez les répondants, alors que les 20 à 29 ans tendent à y être sous-représentés.

	Attestation de spécialisation professionnelle¹				Diplôme d'études professionnelles			
	Population	Répondants	Différence	test t	Population	Répondants	Différence	test t
	(A)	(B)	(B-A)		(C)	(D)	(D-C)	
Âge au 1^{er} juillet 2012								
16-19 ans	8,8 %	9,0 %	0,2 %	0,257	15,5 %	15,6 %	0,1 %	0,409
20-24 ans	35,4 %	33,2 %	-2,2 %	-1,810	35,5 %	33,7 %	-1,8 %	-5,618 *
25-29 ans	16,2 %	15,5 %	-0,7 %	-0,707	14,7 %	14,1 %	-0,6 %	-2,596 *
30-34 ans	11,2 %	11,5 %	0,3 %	0,375	10,0 %	10,3 %	0,3 %	1,593
35-39 ans	8,8 %	9,3 %	0,5 %	0,613	8,0 %	8,4 %	0,5 %	2,279 *
40-44 ans	6,9 %	7,7 %	0,8 %	1,146	6,3 %	6,7 %	0,3 %	2,250 *
45-49 ans	6,1 %	6,7 %	0,7 %	0,983	4,9 %	5,4 %	0,5 %	3,105 *
50-54 ans	4,1 %	4,4 %	0,3 %	0,610	3,1 %	3,4 %	0,3 %	2,514 *
55 ans et +	2,4 %	2,7 %	0,2 %	0,611	2,0 %	2,4 %	0,4 %	3,771 *
	100,0 %	100,0 %			100,0 %	100,0 %		
	(N = 2 490)	(n = 1 468)			(N = 38 440)	(n = 22 257)		

¹ À l'exception du programme *Lancement d'une entreprise*

* = écart statistiquement significatif (p < 0,05)

En fonction de la langue dans laquelle la formation a été donnée, on constate des écarts significatifs du côté des titulaires d'un DEP : ceux qui ont étudié en anglais tendent à être sous-représentés parmi les répondants, bien que l'écart absolu soit petit (plus ou moins 0,6 point de pourcentage).

Langue du programme	Attestation de spécialisation professionnelle¹				Diplôme d'études professionnelles			
	Population	Répondants	Différence	test t	Population	Répondants	Différence	test t
	(A)	(B)	(B-A)		(C)	(D)	(D-C)	
Anglais	5,3 %	4,6 %	-0,7 %	-1,351	7,0 %	6,5 %	-0,6 %	-3,158 *
Français	94,7 %	95,4 %	0,7 %	1,351	93,0 %	93,5 %	0,6 %	3,158 *
	100,0 %	100,0 %			100,0 %	100,0 %		
	(N = 2 490)	(n = 1 468)			(N = 38 440)	(n = 22 257)		

¹ À l'exception du programme *Lancement d'une entreprise*

* = écart statistiquement significatif (p < 0,05)

Finalement, selon la région administrative de l'établissement d'enseignement, on constate des écarts statistiquement significatifs pour les personnes titulaires d'une ASP et celles titulaires d'un DEP. D'abord, les répondants titulaires d'une ASP qui ont fréquenté un établissement de la région de Montréal sont sous-représentés de manière statistiquement significative (- 2,2 points de pourcentage). Ceux qui ont fréquenté un établissement du Centre-de-Québec sont, quant à eux, surreprésentés de manière statistiquement significative (+ 1,5 point de pourcentage).

Chez les titulaires d'un DEP, les diplômés d'établissements de trois régions sont significativement surreprésentés ou sous-représentés : ceux qui ont étudié au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 0,4 point de pourcentage) et dans la Chaudière-Appalaches (+ 0,3 point de pourcentage) sont surreprésentés, alors que ceux qui ont étudié dans la région de Montréal (- 0,7 point de pourcentage) sont sous-représentés de manière statistiquement significative. Ici encore, on doit souligner l'effet du grand nombre de répondants titulaires d'un DEP qui a pour effet de rendre significatifs des écarts qui demeurent relativement petits.

Région de l'établissement d'enseignement	Attestation de spécialisation professionnelle¹				Diplôme d'études professionnelle			
	Population	Répondants	Différence	test t	Population	Répondants	Différence	test t
	(A)	(B)	(B-1)		(C)	(D)	(D-C)	
Bas-Saint-Laurent (01)	2,4 %	2,6 %	0,1 %	0,455	2,5 %	2,5 %	0,0 %	-0,191
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	5,7 %	6,3 %	0,6 %	0,896	4,6 %	4,9 %	0,3 %	2,176 *
Capitale-Nationale (03)	14,7 %	15,6 %	0,9 %	0,949	13,3 %	13,7 %	0,4 %	1,674
Mauricie (04)	8,3 %	8,0 %	-0,2 %	-0,369	4,1 %	4,2 %	0,1 %	0,452
Estrie (05)	3,8 %	4,0 %	0,2 %	0,427	3,5 %	3,6 %	0,1 %	0,934
Montréal (06)	25,9 %	23,7 %	-2,2 %	-1,976 *	25,4 %	24,7 %	-0,7 %	-2,319 *
Outaouais (07)	1,5 %	1,2 %	-0,3 %	-0,953	2,8 %	2,7 %	-0,1 %	-0,625
Abitibi-Témiscamingue (08)	0,5 %	0,5 %	0,0 %	-0,129	2,2 %	2,0 %	-0,1 %	-1,938
Côte-Nord (09)	0,0 %	0,0 %	-		1,6 %	1,5 %	-0,1 %	-1,564
Nord-du-Québec (10)	0,0 %	0,0 %	-		0,9 %	0,8 %	-0,1 %	-0,826
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,376	1,1 %	1,0 %	-0,1 %	-1,682
Chaudière-Appalaches (12)	8,2 %	9,1 %	0,9 %	1,147	4,8 %	5,2 %	0,4 %	2,531 *
Laval (13)	7,0 %	6,3 %	-0,7 %	-1,158	6,5 %	6,3 %	-0,2 %	-1,177
Lanaudière (14)	3,4 %	3,2 %	-0,2 %	-0,432	3,5 %	3,7 %	0,3 %	1,941
Laurentides (15)	3,4 %	2,7 %	-0,7 %	-1,770	7,9 %	7,8 %	-0,1 %	-0,332
Montréal (16)	9,8 %	9,9 %	0,1 %	0,090	12,7 %	12,7 %	-0,1 %	-0,194
Centre-du-Québec (17)	5,4 %	6,9 %	1,5 %	2,240 *	2,5 %	2,6 %	0,1 %	1,156
	100,0 %	100,0 %			100,0 %	100,0 %		
	(N = 2 490)	(n = 1 468)			(N = 38 440)	(n = 22 257)		

¹ À l'exception du programme *Lancement d'une entreprise*

* = écart statistiquement significatif (p < 0,05)

La publication des résultats de l'enquête

Pour les besoins de la publication, seules sont diffusées les données des sous-groupes qui comprennent cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquelles les taux de réponse minimaux, indiqués dans le tableau suivant, ont été atteints.

TAUX DE RÉPONSE MINIMAUX RECHERCHÉS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE
LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2013 EN
FONCTION DE LA TAILLE DES STRATES

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
De 1 à 4 personnes	– *
5 personnes	100 %
De 6 à 10 personnes	65 %
De 11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	45 %

* Les données relatives aux sous-groupes qui comportent de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

DÉFINITIONS

Personnes diplômées visées par l'enquête : Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012. L'enquête de 2013 porte donc sur la promotion de l'année scolaire 2011-2012. La population cible de ce rapport exclut les personnes qui ont obtenu l'ASP *Lancement d'une entreprise* (codes 5264 et 5764).

Taux de réponse : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

En emploi : Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi : Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études : Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré soit étudier à temps plein, soit étudier à temps partiel sans avoir d'emploi.

Personnes inactives : Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher un et ne pas être aux études.

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée uniquement des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein : Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À temps partiel : Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine.

Durée de recherche : Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils considèrent comme un emploi d'importance.

Salaire hebdomadaire brut moyen : Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

En rapport avec la formation : Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

ILLUSTRATION DU CALCUL DES INDICATEURS

Le schéma de calcul ci-dessous illustre la mise en application des principaux termes utilisés dans les tableaux.

EXEMPLE DE CALCUL : RESULTATS DE L'ENQUETE 2013 AUPRES DES TITULAIRES D'UN DEP
(SITUATION AU 31 MARS 2013)

	Nombre	%	Calcul
Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête (effectif de la population)	38 440		
Nombre total de personnes ayant répondu au questionnaire	22 257	100,0	
En emploi	16 985	76,3	16 985 / 22 257
• à temps plein	14 752	86,9	14 752 / 16 985
- en rapport avec la formation	11 772	79,8	11 772 / 14 752
À la recherche d'un emploi	2 055	9,2	2 055 / 22 257
Aux études	2 349	10,6	2 349 / 22 257
Personnes inactives	868	3,9	868 / 22 257
Taux de chômage		10,8	2 055 / (16 985 + 2 055)

FAITS SAILLANTS

Quelques **faits saillants** de l'enquête menée en 2013 (situation au 31 mars 2013) :

- L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* 2013 a permis de joindre et d'interroger 23 725 personnes qui ont obtenu un DEP ou une ASP (excluant le programme *Lancement d'une entreprise*) en 2011-2012. Ces répondants représentent 58,0 % de l'ensemble des personnes qui ont obtenu de tels diplômes cette année-là.
- Le taux d'emploi des répondants titulaires d'un DEP était de 76,3 % (75,5 % en 2012) au 31 mars 2013, soit environ neuf mois après l'obtention de leur diplôme. Chez les répondants titulaires d'une ASP, il était de 83,0 % en 2013 (79,9 % en 2012).
- La population active est importante chez les répondants titulaires d'un DEP ou d'une ASP : au 31 mars 2013, elle représentait 85,5 % des titulaires d'un DEP et 89,3 % des titulaires d'une ASP. En mars 2013, selon Statistique Canada, la population active représentait 64,4 % de l'ensemble des Québécois en âge de travailler.
- Le taux de chômage des répondants titulaires d'un DEP était de 10,8 % en 2013 (10,1 % en 2012). Pour les titulaires d'une ASP, ce taux était de 7,1 % (7,7 % en 2012). À titre indicatif, le taux de chômage en mars 2013 au Québec était de 8,3 % selon Statistique Canada.
- Parmi les répondants en emploi au 31 mars 2013, 86,9 % des titulaires d'un DEP et 86,3 % des titulaires d'une ASP travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Depuis plusieurs années, un écart est observé entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes. Chez les titulaires d'un DEP en 2013, ce taux était de 92,9 % pour les hommes et de 78,2 % pour les femmes. Chez les titulaires d'une ASP, la tendance est similaire : 91,9 % des hommes travaillaient à temps plein en comparaison de 80,1 % des femmes.
- En 2013, parmi les titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein, 79,8 % déclaraient occuper un emploi en rapport avec leur formation (78,9 % en 2012), tandis que chez les titulaires d'une ASP, la proportion correspondante était de 79,1 % (77,7 % en 2012).

- Le salaire hebdomadaire brut moyen des répondants titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein était de 723 \$ en 2013 (712 \$ en 2012). Chez les répondants titulaires d'une ASP, la rémunération brute moyenne était de 722 \$ en 2013 (715 \$ en 2012).

ANALYSE GÉNÉRALE

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars 2013

Au 31 mars 2013, la situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) de la promotion de 2011-2012 était la suivante : 76,3 % étaient en emploi, 9,2 % étaient à la recherche d'un emploi, 10,6 % poursuivaient des études et 3,9 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	73,5	73,8	77,4	75,5	76,3
À la recherche d'un emploi (%)	10,7	10,6	8,9	8,5	9,2
Aux études (%)	11,2	11,2	9,8	11,8	10,6
Personnes inactives (%)	4,5	4,4	3,9	4,2	3,9

Quant aux titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) de la même promotion, environ neuf mois après l'obtention de leur diplôme, 83,0 % étaient en emploi, 6,3 % étaient à la recherche d'un emploi, 7,5 % poursuivaient des études et 3,2 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'une ASP	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	79,4	78,8	79,5	79,9	83,0
À la recherche d'un emploi (%)	7,6	8,3	7,5	6,7	6,3
Aux études (%)	8,8	9,5	8,0	9,3	7,5
Personnes inactives (%)	4,3	3,4	4,9	4,0	3,2

En 2013, dans le sous-ensemble des personnes de 19 ans ou moins, qui représentait 15,5 % de l'ensemble des titulaires d'un DEP³, la proportion des répondants en emploi était de 71,5 %, tandis que la proportion de ceux à la recherche d'un emploi était de 6,2 %. De plus, 20,4 % des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins poursuivaient des études et 2,0 % étaient inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	69,8	70,3	73,2	69,5	71,5
À la recherche d'un emploi (%)	8,1	7,7	5,6	6,0	6,2
Aux études (%)	18,8	19,1	18,8	22,5	20,4
Personnes inactives (%)	3,2	2,9	2,4	2,0	2,0

Le nombre restreint de répondants titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins ne permet pas de présenter leur situation.

La population active et le taux de chômage

Au 31 mars 2013, les titulaires d'un DEP s'intégraient à la population active dans une proportion de 85,5 %, c'est-à-dire qu'ils déclaraient être en emploi ou à la recherche d'un emploi. Cette proportion se maintient depuis plusieurs années au-dessus de 84,0 %.

Le taux de chômage des titulaires d'un DEP est passé de 12,8 % en 2009 à 10,8 % en 2013. Rappelons que le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre de personnes qui composent la population active.

Titulaires d'un DEP	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	73,5	73,8	77,4	75,5	76,3
À la recherche d'un emploi (%)	10,7	10,6	8,9	8,5	9,2
Total : population active (%)	84,2	84,4	86,3	84,0	85,5
Taux de chômage (%)	12,8	12,5	10,3	10,1	10,8

³ Pour la promotion de 2011-2012, l'âge moyen (au 1^{er} juillet 2012) des titulaires d'un DEP était de 28,3 ans.

En 2013, les titulaires d'une ASP s'intégraient au marché du travail dans une proportion de 89,3 %. Cette proportion demeure élevée et se maintient au-dessus de 86,0 % depuis 2009.

Chez les titulaires d'une ASP, le taux de chômage en 2013, qui se situait à 7,1 %, était à son plus bas depuis 2009 (8,7 %).

Titulaires d'une ASP	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	79,4	78,8	79,5	79,9	83,0
À la recherche d'un emploi (%)	7,6	8,3	7,5	6,7	6,3
Total : population active (%)	87,0	87,1	87,0	86,6	89,3
Taux de chômage (%)	8,7	9,5	8,7	7,7	7,1

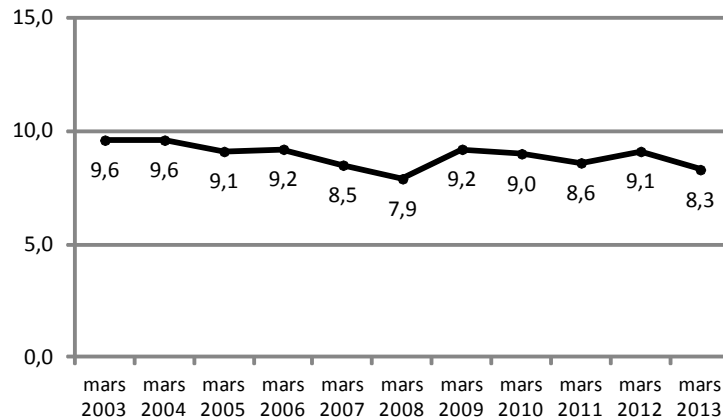
Au 31 mars 2013, parmi les personnes de 19 ans ou moins, 77,7 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active. En 2012, la proportion correspondante était de 75,5 %.

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins demeurait inférieur à celui de l'ensemble des titulaires de ce diplôme. Au 31 mars 2013, il était de 8,0 % chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins en comparaison de 10,8 % pour l'ensemble des titulaires de ce diplôme.

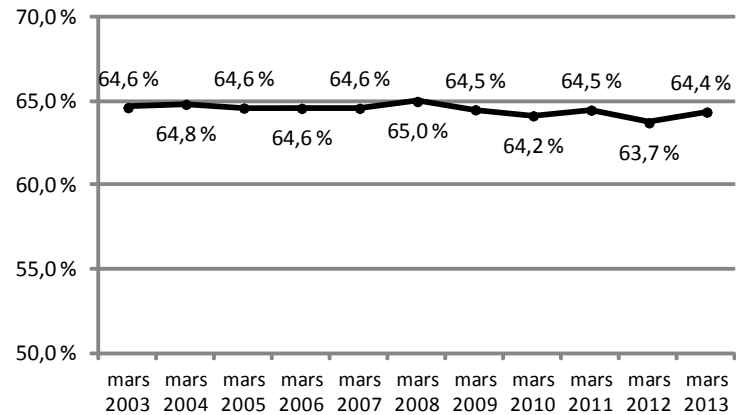
Titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	69,8	70,3	73,2	69,5	71,5
À la recherche d'un emploi (%)	8,1	7,7	5,6	6,0	6,2
Total : population active (%)	77,9	78,0	78,8	75,5	77,7
Taux de chômage (%)	10,4	9,9	7,1	8,0	8,0

À titre indicatif, les deux prochains graphiques présentent, d'une part, l'évolution du taux de chômage pour les mois de mars 2003 à 2013 (graphique 4.1) et, d'autre part, l'évolution sur la même base du pourcentage de la population active québécoise (graphique 4.2).

Graphique 4.1 Taux de chômage (moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées) au mois de mars, Québec, de 2003 à 2013



Graphique 4.2 Pourcentage de la population en âge de travailler qui était active (occupée ou au chômage) au mois de mars, Québec, 2003 à 2013



Source : Statistique Canada. *Tableau 282-0054 – Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces et les régions économiques basées sur les limites du recensement de 2006, moyennes mobiles de trois mois, non désaisonnalisées, mensuel (personnes sauf indication contraire), CANSIM (base de données).* Site consulté le 29 octobre 2014.

Les personnes aux études au 31 mars 2013

La proportion des personnes qui ont obtenu un DEP en 2011-2012 et qui étaient aux études au 31 mars 2013 s'établissait à 10,6 %. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 7,5 %, comparativement à 9,3 % en 2012. Par ailleurs, les répondants titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins étaient aux études dans une proportion de 20,4 %.

Situation	2009	2010	2011	2012	2013
Titulaires d'un DEP aux études (%)	11,2	11,2	9,8	11,8	10,6
Titulaires d'une ASP aux études (%)	8,8	9,5	8,0	9,3	7,5

Les titulaires d'un DEP qui étaient aux études au 31 mars 2013 poursuivaient, comme les années précédentes et dans la très grande majorité des cas (93,6 %), des activités de formation à temps plein. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion se situait à 88,2 %.

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2011-2012 qui étaient aux études au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Aux études à temps plein	93,6	88,2
Aux études à temps partiel	6,3	11,8

Parmi les personnes diplômées qui étaient aux études au 31 mars 2013, 22,2 % des titulaires d'un DEP et 10,9 % des titulaires d'une ASP étaient inscrits à la formation technique au collégial.

Type d'études au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	46,4	50,0
Au secondaire, à la formation générale	6,0	4,5
Au collégial, à la formation technique	22,2	10,9
Au collégial – attestation d'études collégiales	6,5	6,4
Au collégial, à la formation préuniversitaire	7,7	9,1
Autres études	11,2	19,1

Les titulaires d'un DEP qui, au 31 mars 2013, étudiaient en formation technique au collégial (pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales) étaient inscrits dans 69,6 % des cas dans un programme en rapport avec le diplôme obtenu. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 63,2 %.

Au 31 mars 2013, personnes inscrites à un programme d'études ayant un lien avec le diplôme obtenu en 2011-2012	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	72,0	76,4
Au collégial, à la formation technique	69,6	63,2

Les pourcentages de personnes qui poursuivaient des études au 31 mars 2013 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi sont de 22,0 % pour les titulaires d'un DEP et de 21,8 % pour les titulaires d'une ASP.

Personnes aux études au 31 mars 2013 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Hommes	21,1	18,3
Femmes	23,2	26,0
Ensemble	22,0	21,8

Parmi l'ensemble des personnes qui étudiaient en 2013⁴, 28,4 % des titulaires d'un DEP et 22,4 % des titulaires d'une ASP étaient uniquement aux études à temps plein. Plus de 65 % des titulaires d'un DEP (66,5 %) ou d'une ASP (69,7 %) étaient aux études à temps plein tout en occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel.

Proportion des personnes diplômées en 2011-2012 qui étaient aux études au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion des personnes uniquement aux études à temps plein	28,4	22,4
Proportion des personnes uniquement aux études à temps partiel	5,1	7,9
Proportion des personnes aux études à temps plein et qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel	66,5	69,7
Ensemble des situations des personnes aux études	100,0	100,0

L'emploi chez les titulaires d'un DEP ou d'une ASP

Au 31 mars 2013, la proportion des titulaires d'un DEP de la promotion 2011-2012 qui occupaient un emploi était de 76,3 % (75,5 % en 2012).

Situation d'emploi	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi après l'obtention d'un DEP (%)	73,5	73,8	77,4	75,5	76,3

⁴ Rappelons que jusqu'ici, les personnes considérées comme « aux études » sont celles qui étudiaient à temps plein et celles qui étudiaient à temps partiel sans occuper un emploi (voir la section Définitions). « L'ensemble des personnes qui étudiaient » inclut ici les personnes qui étudiaient à temps partiel tout en occupant un emploi.

La proportion des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi était de 83,0 % en 2013 (79,9 % en 2012).

Situation d'emploi	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi après l'obtention d'une ASP (%)	79,4	78,8	79,5	79,9	83,0

L'emploi chez les titulaires d'un DEP ou d'une ASP de 19 ans ou moins

Chez les personnes de 19 ans ou moins, la proportion des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi était de 71,5 % en 2013, en comparaison de 69,1 % en 2012. Cette proportion était inférieure à celle de l'ensemble des titulaires d'un DEP, qui était de 76,3 %.

Situation d'emploi des personnes de 19 ans ou moins	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi après l'obtention d'un DEP (%)	69,8	70,3	73,2	69,1	71,5

Chez les titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins, la proportion de ceux qui occupaient un emploi était de 83,3 % en 2013 (77,0 % en 2012).

Situation d'emploi des personnes de 19 ans ou moins	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi après l'obtention d'une ASP (%)	71,7	77,1	83,0	77,0	83,3

L'emploi à temps plein

En 2013, la proportion des travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein était de 86,9 % chez les titulaires d'un DEP et de 86,3 % chez les titulaires d'une ASP.

Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et ce, depuis plusieurs années. En 2013, le taux d'emploi à temps plein pour les titulaires d'un DEP était de 92,9 % pour les hommes et de 78,2 % pour les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, ces taux étaient respectivement de 91,5 % et de 80,1 %.

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	94,0	93,2	94,2	93,9	92,9
Travailleuses (%)	79,7	78,8	78,5	78,2	78,2
Ensemble (%)	87,9	87,4	88,0	87,6	86,9

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	94,2	92,7	94,3	92,7	91,5
Travailleuses (%)	81,7	78,6	76,2	81,3	80,1
Ensemble (%)	89,0	86,5	86,7	87,6	86,3

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (temps plein)

Au 31 mars 2013, chez les titulaires d'un DEP, les hommes passaient un peu plus de cinq heures par semaine au travail de plus que les femmes (respectivement 41,8 heures et 36,6 heures en moyenne). Selon Statistique Canada, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine chez les travailleurs québécois était de 39,1 en 2013, soit 40,4 heures pour les hommes et 37,5 heures pour les femmes⁵.

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – Titulaires d'un DEP	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (h)	41,4	41,7	42,5	42,2	41,8
Travailleuses (h)	37,1	36,7	36,8	37,0	36,6
Ensemble (h)	39,8	39,9	40,5	40,3	39,8

⁵ Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le total et la moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le genre de travail, le sexe et le groupe d'âge, annuel* (tableau CANSIM 282-0028) (Consulté le 27 octobre 2014). Les statistiques citées correspondent au nombre moyen d'heures habituellement travaillées, calculées en divisant le total des heures habituellement travaillées par le nombre total de personnes occupées. Dans le questionnaire de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, le nombre d'heures travaillées correspond au nombre d'heures normalement travaillées pendant une semaine.

En 2013, dans 10 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui respectent les taux de réponse minimaux requis), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 heures ou plus parmi les personnes en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Pour l'ensemble des programmes (ASP et DEP), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 39,8 heures.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5092	Forage et dynamitage (DEP)	106	3,8	57,7
5253	Forage au diamant (DEP)	67	0,0	54,9
5791	<i>Trucking (DEP)</i>	33	6,1	54,3
5248	Conduite de grues (DEP)	61	0,0	51,7
5291	Transport par camion (DEP)	2 129	8,0	49,7
5185	Montage de lignes électriques (DEP)	183	1,1	48,5
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	774	6,3	46,3
5210	Production horticole (DEP)	42	52,4	45,3
5220	Conduite d'engins de chantier (DEP)	267	2,6	45,2
5259	Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques (ASP)	55	0,0	45,0

Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

Au 31 mars 2013, dans 10 programmes d'études, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur à 35 heures. On constate que ce sont des programmes où la proportion de femmes était généralement élevée.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5535	<i>Aesthetics (DEP)</i>	70	100,0	32,7
5322	Intervention en sécurité incendie (DEP)	469	2,8	33,5
5239	Confection sur mesure et retouche (DEP)	61	91,8	33,6
5783	<i>Hotel Reception (DEP)</i>	50	82,0	33,8
5068	Épilation à l'électricité (ASP)	327	100,0	34,2
5644	<i>Dental Assistance (DEP)</i>	49	95,9	34,3
5317	Assistance à la personne à domicile (DEP)	644	90,2	34,8
5844	<i>Computer Graphics (DEP)</i>	57	40,4	34,9
5035	Esthétique (DEP)	550	99,3	34,9
5226	Secrétariat juridique (ASP)	98	98,0	34,9

Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

Les études des personnes diplômées en emploi au 31 mars 2013

Parmi les titulaires d'un DEP et ceux d'une ASP qui faisaient partie de la catégorie « en emploi » au 31 mars 2013, respectivement 82,9 % et 82,1 % étaient uniquement en emploi à temps plein.

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2011-2012 considérées comme en emploi au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion des personnes uniquement en emploi à temps plein	82,9	82,1
Proportion des personnes uniquement en emploi à temps partiel	12,6	12,5
Proportion des personnes à la fois en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	3,2	4,5
Proportion des personnes à la fois en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	1,4	0,9
Ensemble des situations des personnes considérées comme en emploi	100,0	100,0

Rappelons ici que les personnes qui, à la date de référence, étaient aux études à temps plein et occupaient un emploi à temps plein ont été classées dans la catégorie « aux études ».

L'emploi à temps plein lié à la formation reçue

Chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein, la proportion des personnes diplômées qui occupaient un emploi lié à la formation était de 79,8 % en 2013 (78,9 % en 2012).

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	79,6	74,7	79,5	78,5	78,9
Travailleuses (%)	81,3	80,2	81,7	79,5	81,4
Ensemble (%)	80,3	76,7	80,3	78,9	79,8

La proportion des titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein lié à leurs études était de 79,1 % en 2013. Cette proportion se maintient au-dessus de 77,0 % depuis 2009.

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	79,2	77,7	80,8	79,9	80,3
Travailleuses (%)	74,6	77,0	75,6	74,4	77,4
Ensemble (%)	77,4	77,4	78,9	77,7	79,1

L'emploi permanent à temps plein⁶

Au 31 mars 2013, près de 9 personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire sur 10 qui travaillaient à temps plein avaient un emploi permanent. Cette proportion était de 86,8 % chez les titulaires d'un DEP et de 89,2 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP en emploi à temps plein, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 86,6 % et de 87,2 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 92,7 % chez les hommes et de 84,9 % chez les femmes.

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi ceux travaillant à temps plein au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	86,6	92,7
Travailleuses (%)	87,2	84,9
Ensemble (%)	86,8	89,2

⁶ Aux fins de la présente enquête, l'emploi permanent se caractérise par le fait qu'il ne comporte aucune limite quant à sa durée.

L'emploi à temps partiel

Au 31 mars 2013, parmi les titulaires d'un DEP qui étaient en emploi, 13,1 % travaillaient à temps partiel, comparativement à 12,4 % en 2012. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 13,7 % en 2013, en comparaison de 12,4 % en 2012.

Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez ceux d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps partiel des femmes et celui des hommes. En 2013, le taux d'emploi à temps partiel pour les titulaires d'un DEP était de 7,1 % pour les hommes et de 21,8 % pour les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, ces taux étaient de 8,5 % et de 19,8 % respectivement.

Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux en emploi au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	6,0	6,8	5,8	6,1	7,1
Travailleuses (%)	20,3	21,2	21,5	21,8	21,8
Ensemble (%)	12,1	12,6	12,0	12,4	13,1

Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux en emploi au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	5,8	7,3	5,7	7,3	8,5
Travailleuses (%)	18,3	21,4	23,8	18,7	19,8
Ensemble (%)	11,0	13,5	13,3	12,4	13,7

L'emploi à temps partiel en rapport avec la formation reçue

Parmi les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel au 31 mars 2013, 71,8 % occupaient un emploi en rapport avec la formation reçue.

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	59,5	55,2	59,9	58,4	60,1
Travailleuses (%)	76,2	75,2	77,7	76,4	77,2
Ensemble (%)	71,4	68,9	72,5	71,1	71,8

La proportion des titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel au 31 mars 2013 qui occupaient un emploi en rapport avec leurs études était de 65,9 %.

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	73,0	79,5	66,7	75,6	60,7
Travailleuses (%)	79,3	65,2	70,0	64,1	68,5
Ensemble (%)	77,3	69,5	69,2	67,9	65,9

L'emploi permanent à temps partiel

En 2013, la proportion de personnes diplômées qui avaient un emploi permanent, parmi ceux travaillant à temps partiel, était de 71,4 % chez les titulaires d'un DEP et de 65,9 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 60,1 % et de 77,2 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 60,7 % chez les hommes et de 68,5 % chez les femmes.

Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars 2013	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	60,1	60,7
Travailleuses (%)	77,2	68,5
Ensemble (%)	71,4	65,9

L'emploi à temps partiel à défaut d'un emploi à temps plein

Parmi les titulaires d'un DEP qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2013, 40,3 % affirmaient être dans cette situation parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'emploi à temps plein (39,6 % en 2012).

Titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps partiel parce qu'ils n'avaient pas trouvé un emploi à temps plein, parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	36,3	35,3	38,8	38,8	37,6
Travailleuses (%)	30,2	33,9	38,4	40,0	41,7
Ensemble (%)	31,9	34,3	38,5	39,6	40,3

La proportion des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi à temps partiel parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'emploi à temps plein, parmi ceux travaillant à temps partiel, était de 25,5 % en 2013 (31,3 % en 2012).

Titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi à temps partiel parce qu'ils n'avaient pas trouvé un emploi à temps plein, parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	30,0	39,1	25,0	9,7	18,2
Travailleuses (%)	32,8	32,9	30,6	39,5	28,6
Ensemble (%)	32,0	34,4	29,5	31,3	25,5

Le salaire hebdomadaire brut moyen pour un emploi salarié à temps plein

En 2013, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 723 \$ en comparaison de 712 \$ en 2012, ce qui constitue une augmentation de 1,0 %.

Les travailleuses titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2013, tous programmes confondus, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des travailleurs, soit 592 \$, en comparaison de 797 \$. Annualisé, cet écart représente 10 660 \$. Comparativement à 2012, le salaire brut moyen de 2013 était en hausse de 1,0 % chez les hommes comme chez les femmes.

La différence du salaire brut moyen des hommes et des femmes peut en partie s'expliquer par le fait que le nombre d'heures travaillées par semaine est de 41,8 heures pour les hommes, comparativement à 36,6 heures pour les femmes, ce qui représente un écart de 5,2 heures. De plus, les hommes s'inscrivent dans une plus grande proportion à des programmes qui mènent généralement à des emplois mieux rémunérés.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (\$/semaine)	696	706	766	782	797
Travailleuses (\$/semaine)	530	542	560	577	592
Ensemble (\$/semaine)	635	647	695	712	723
Écart annualisé (\$)	8 632	8 528	10 712	10 660	10 660

La rémunération hebdomadaire brute moyenne des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 722 \$ en 2013 (715 \$ en 2012).

Les femmes titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2013, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes dans la même situation : 606 \$ en comparaison de 817 \$, soit un écart annualisé de 10 972 \$.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (\$/semaine)	720	726	772	807	817
Travailleuses (\$/semaine)	533	529	549	590	606
Ensemble (\$/semaine)	648	646	690	715	722
Écart annualisé (\$)	9 724	10 244	11 596	11 284	10 972

Le double emploi

En 2013, le double emploi était observé chez 6,2 % des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein (5,9 % en 2012). Chez les hommes, cette proportion était de 6,1 % et, chez les femmes, elle était de 6,4 %.

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	6,1	5,8	6,1	5,4	6,1
Travailleuses (%)	5,2	6,2	7,2	6,8	6,4
Ensemble (%)	5,8	5,9	6,5	5,9	6,2

En 2013, le double emploi était observé chez 14,4 % des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps partiel (13,9 % en 2012). Chez les hommes, cette proportion était de 12,5 %, alors qu'elle était de 15,2 % chez les femmes.

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	2009	2010	2011	2012	2013
Travailleurs (%)	10,3	13,5	14,1	15,2	12,5
Travailleuses (%)	12,7	13,2	13,0	13,4	15,2
Ensemble (%)	12,1	13,3	13,3	13,9	14,4

L'emploi à son compte

Au 31 mars 2013, parmi l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi, la proportion de ceux qui travaillaient à leur compte était de 6,4 %. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 17,6 %.

Proportion, au 31 mars 2013, des titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux en emploi	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP*
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi (%)	6,4	17,6

* Rappelons que ce calcul ne prend pas en considération les personnes diplômées de l'ASP
Lancement d'une entreprise.

En 2013, 12 programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP comptaient au moins 30 % des personnes diplômées en emploi qui travaillaient à leur compte.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi (%)	Emploi à son compte (%) [*]
5256	Production acéricole (DEP)	44	57,1	75,0
5309	Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	360	81,1	60,8
5821	<i>Professional Sales (DEP)</i>	47	60,0	50,0
5321	Vente-conseil (DEP)	1029	74,1	35,4
5239	Confection sur mesure et retouche (DEP)	61	69,0	34,5
5326	Photographie (DEP)	70	68,2	33,3
5568	<i>Electrolysis (ASP)</i>	31	66,7	33,3
5290	Abattage manuel et débardage forestier (DEP)	32	48,0	33,3
5085	Bijouterie-joaillerie (DEP)	53	80,6	32,0
5079	Arboriculture-élagage (DEP)	90	61,5	31,3
5329	Serrurerie (DEP)	27	65,0	30,8
5142	Finition de meubles (DEP)	72	63,5	30,3

* Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi.
Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

La taille des entreprises

En 2013, parmi les titulaires d'un DEP ou d'une ASP, 62,8 % des personnes qui occupaient un emploi salarié travaillaient pour des entreprises comptant moins de 100 employés, tandis que 19,6 % occupaient un emploi dans des entreprises de 500 employés et plus (29,3 % en 2012).

Taille des entreprises	2009	2010	2011	2012	2013
De 1 à 25 employés (%)	39,9	39,8	37,1	37,7	41,5
De 26 à 99 employés (%)	17,6	18,6	17,5	18,6	21,3
De 100 à 499 employés (%)	13,9	13,9	14,8	14,5	17,6
500 employés et plus (%)	28,8	27,7	30,7	29,3	19,6

La situation d'emploi des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2013 comparativement au 31 mars 2013

Pour que les données sur la situation d'emploi reflètent de façon plus précise la réalité de certains programmes, les nouveaux diplômés ont aussi été interrogés sur leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Donc, en plus d'obtenir de l'information sur la situation d'emploi au 31 mars 2013, il est possible d'observer des variations entre ces deux dates de référence.

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2013

Au 1^{er} juin 2013, la répartition des titulaires d'un DEP de la promotion de 2011-2012 était la suivante : 77,5 % étaient en emploi, 7,4 % étaient à la recherche d'un emploi, 11,1 % poursuivaient des études et 3,9 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP au 1^{er} juin 2013	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	75,8	76,4	79,5	77,4	77,5
À la recherche d'un emploi (%)	8,5	8,0	6,7	6,4	7,4
Aux études (%)	11,7	11,7	10,1	12,3	11,1
Personnes inactives (%)	4,0	3,9	3,7	3,9	3,9

Quant aux titulaires d'une ASP, 82,9 % étaient en emploi au 1^{er} juin 2013, 5,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 7,8 % poursuivaient des études et 3,5 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'une ASP au 1 ^{er} juin 2013	2009	2010	2011	2012	2013
En emploi (%)	79,1	79,7	81,0	80,9	82,9
À la recherche d'un emploi (%)	7,3	7,6	5,9	4,5	5,7
Aux études (%)	9,1	9,9	8,6	9,8	7,8
Personnes inactives (%)	4,5	2,8	4,5	4,8	3,5

Pour 2013, on observe un écart de 15 points de pourcentage ou plus entre la proportion de personnes en emploi au 1^{er} juin 2013 et celles en emploi au 31 mars 2013 pour 11 programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP. Il s'agit essentiellement de programmes associés à des emplois saisonniers.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi au 31 mars 2013 (%)	Personnes diplômées en emploi au 1 ^{er} juin 2013 (%)	Écart (%)
5257	Pêche professionnelle (DEP)	12	41,7	91,7	50,0
5290	Abattage manuel et débardage forestier (DEP)	32	48,0	76,0	28,0
5289	Travail sylvicole (DEP)	27	33,3	61,1	27,8
5079	Arboriculture-élagage (DEP)	90	61,5	84,6	23,1
5043	Spécialités en horticulture (ASP)	28	70,0	90,0	20,0
5288	Horticulture et jardinerie (DEP)	171	48,6	68,2	19,6
5306	Aménagement de la forêt (DEP)	83	50,9	69,1	18,2
5076	Pose d'armature du béton (DEP)	167	51,8	69,9	18,1
5343	Préparation et finition de béton (DEP)	60	74,3	91,4	17,1
5320	Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)	167	48,3	64,0	15,7
5215	Restauration de maçonnerie (ASP)	47	55,0	70,0	15,0

Liste des tableaux additionnels accessibles sur le site du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les tableaux suivants sont accessibles en formats PDF (pour impression) et HTML (qui permet l'importation dans un tableur pour manipulation) sur le site du Ministère. Les tableaux des quatre enquêtes précédentes sont également accessibles dans ces mêmes formats. La forme, la description et la numérotation des tableaux correspondent à ce qui est présenté dans les brochures et les rapports depuis l'enquête de 2011. Soulignons que les programmes (les numéros de code, notamment) ont été actualisés en fonction de la situation existante en octobre 2014, et ce, autant pour les tableaux de l'enquête de 2013 que pour ceux des enquêtes des années précédentes disponibles en HTML.

Résultats d'ensemble (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2013, 2012 et 2011)

Résultats par secteur de formation et programme (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2013, 2012 et 2011)

Tableau 1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 1.1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par région administrative, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2.1 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par région administrative, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2.2 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2.3 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.1 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.2 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 4 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative et par secteur de formation, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 5 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 6 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 6.1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 1^{er} juin de l'année de l'enquête

Tableau 7 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 8 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête



**Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche**

